

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAULNES, LE 24 JUIN 2022

GRANDS TRAVAUX

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA DÉVIATION DE CAULNES

Le chantier d'envergure de la déviation de Caulnes sur la RD766 est entré dans sa dernière phase de travaux (signalisation directionnelle de l'échangeur de Kergoët, terrassements généraux et chaussées) avec pour objectif prévisionnel une mise en service pour l'été 2023. Un point d'étape a été réalisé ce vendredi 24 juin en présence d'André COËNT, vice-président du Département délégué aux Infrastructures, et des élus du territoire.

Avec un trafic d'environ 7000 véhicules par jour, la RD766 relie le pôle économique de la Rance à celui de la Bretagne Sud. Le bourg de Caulnes, qui se situe sur cet axe très fréquenté, subit de longue date de nombreuses nuisances liées à ce trafic. C'est pourquoi le Conseil départemental a engagé des grands travaux pour créer une déviation permettant de sécuriser l'itinéraire de la RD766 et de dévier le trafic de transit du centre bourg de Caulnes.

« La déviation de Caulnes est un chantier de grande envergure dont la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre sont assurés par le Département. Grâce aux nouvelles infrastructures qui seront bientôt mises en service, les usagers de la route bénéficieront de conditions de circulation plus sûres et plus confortables, tandis que les habitants de Caulnes verront le trafic diminuer drastiquement dans le centre bourg, réduisant ainsi l'insécurité routière et les nuisances sonores », déclare André COËNT, vice-président du Département délégué aux Infrastructures et aux Mobilités douces.

Le projet de déviation, initié par l'ancienne majorité, se matérialise par un tracé neuf d'une chaussée 1 x 2 voies sur un linéaire de 5,1 km depuis la RD766 au Nord de Caulnes jusqu'à la RN12 au Sud-ouest de l'agglomération. Cette nouvelle infrastructure a impliqué la construction de quatre ouvrages d'art : rétablissement de la voie communale de Launay Coëffel, rétablissement de la RD25, franchissement de la ligne de chemin de fer « Paris-Brest » et rétablissement de la RD62.

LES TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS

Le chantier entrant dans sa dernière phase de réalisation, de nombreux travaux ont déjà été réalisés : déconstruction avec retrait d'amiante d'un bâtiment agricole situé sur le périmètre du projet, fouilles archéologiques préventives au « bois de la Haie » et aux « champs Lizard », réalisation de 3 ouvrages d'art et des voies de rétablissement, construction de l'ouvrage de franchissement de la voie ferrée « Paris-Brest », raccordements d'extrémité et travaux connexes à l'aménagement foncier, mise en service des aménagements du giratoire de la Ville Gate et de l'échangeur de Kergoët.

LES TRAVAUX EN COURS

La mise en place de la signalisation directionnelle de l'échangeur de Kergoët sur la route nationale n°12 pour les usagers en provenance de Rennes devrait être finalisée en cette fin de premier semestre 2022. Les derniers rétablissements de voiries communales (la Bouillais, la voie de Corseul, la Cornière) ont été achevés au printemps 2022, et permettent la circulation des engins de chantier en site propre sur les 4700 m de la future route départementale et le mouvement des terres du chantier sans gêne aux riverains.

L'ÉCHANGEUR DE KERGOËT

La restructuration de l'échangeur de Kergoët a permis de raccorder le nouveau tracé du contournement de Caulnes à la RN12. Projet dans le projet de la déviation de Caulnes, il fait partie du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) et a bénéficié d'un financement dédié de 2 M€, assumé conjointement par le Département des Côtes d'Armor, Dinan Agglomération, l'État et la Région. Il a été mis en service en juin 2021.

10,5 M€

Coût des travaux (hors échangeur de Kergoët réalisé dans le cadre du CPER)

4700 m

C'est la longueur du nouveau tracé

7 m

de large de chaussée

2,75 m

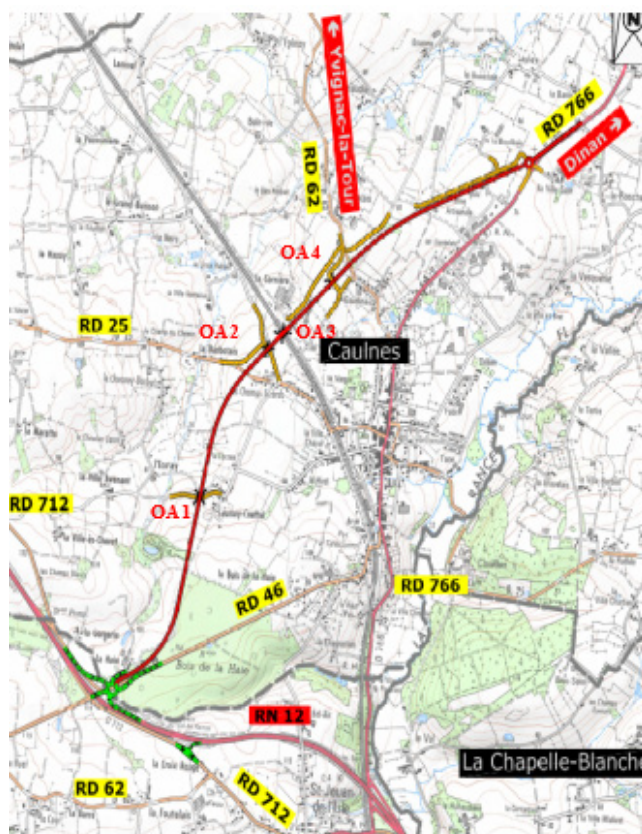
de large d'accotements

4

ouvrages d'art

Été 2023

C'est l'objectif de mise en service de la déviation



CONTACT PRESSE

Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55
07 64 70 03 83